AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin N°3
13 Février 1979

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE
(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de l'ARDECHE et de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siège de la Circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade — 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements . Quartier Cantarel . MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 159 - 84008 AVIGNON CEDEX - TELEPHONE : (90) 88.21.83
ABONNEMENT ANNUEL F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 966074 V

TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE

ESCA -

Le champignon de l'Esca peut attaquer les souches à partir de 10-12 ans en désorganisant l'intérieur du tronc et les bras .Il provoque un dépérissement lent ou brutal en été (Apoplexie).

Il est combattu efficacement par une application d'arsénite de soude (1.250 g/hl d'arsenic) dirigée sur le vieux bois afin que le liquide pénètre par les grosses plaies de taille .Ce traitement est à appliquer au moins 10 jours après la taille et avant tout gonglement des bourgeons .Spécialités commerciales : Prodalumnol, Pyrarsène et Pyravigne à utiliser à la dose de 2,5 litres de produit commercial par hectolitre d'eau .

L'arsénite de soude est très toxique; diverses précautions légales doivent être prises lors des manipulations et de l'application en particulier : traiter en l'absence de vent, porter des gants imperméables, ne pas fumer, manger ou boire .Un traitement effectué à la lance avec jet étroit permettra de mieux mouiller les souches et d'éviter la végétation adventice .

EXCORIOSE -

Cette maladie est en recrudescence dans la région et plus particulièrement dans le Var .Elle est provoquée par un champignon parasite qui lèse les tissus de la base des sarments (crevasses, étranglements) et leurs yeux .Elle peut aussi atteindre, en fin d'été, le corps du sarment qui blanchit et se recouvre de points noirs (pycnides) .Si le pédoncule des grappes est attaqué, celles-ci se flétrissent totalement ou partiellement .

Ce champignon est vulnérable surtout durant deux périodes :

1°) - En fin d'hiver dès le premier signe de gonflement des bourgeons les plus avancés .On utilisera alors l'un des trois produits suivants, dont le premier semble le plus actif :

- *arsénite de soude à 625 g/hl d'arsenic (moitié dose Esca), spécialités voir Esca.*
- *huiles jaunes à raison de 2-3 litres de spécialité commerciale par hl.*
- *colorants nitrés(jaunes) à raison de 600 g de dinitrocrésols par hectolitre soit un litre d'une des nombreuses spécialités par hectolitre d'eau.*

La pulvérisation devra être abondante et réalisée avec soin à l'aide d'un appareil à lances, par temps calme, de manière à ce que toutes les faces des "coursons" soient entièrement recouvertes de produit .

..P/3..

2°) - *En post-débourrement par 2 ou 3 applications, dont nous préciserons ultérieurement les modalités d'exécution .*

COCHENILLES -

Ces insectes dont la présence peut provoquer une abondante fumagine, attaquent les vignobles par foyer .

Ils seront combattus en hiver par les huiles jaunes ou encore par un oléoparathion aux dosages préconisés par les fabricants .

PHYLLOXERA GALLICOLE -

Ce puceron qui attaque les feuilles des vignes américaines et des hybrides se trouve considérablement réduit par .....

des applications hivernales d'huiles jaunes à raison de 2 ou 3 litres de produit commercial par hectolitre .Ce traitement peut dispenser le viticulteur d'avoir à effectuer une intervention spécifique contre cet insecte au printemps (Mai) .

FLAVESCENCE DOREE (Nord-Est de la Corse) -

Cette virose, transmise par une cicadelle (Scaphoïdeus littoralis) est freinée si on détruit la cicadelle vectrice

Les oeufs hivernants peuvent être détruits par une pulvérisation d'oléoparathion (nombreuses spécialités) à raison de 45 g de M.A./hl effectuée au stade B .On apportera 300 à 400 litres de bouillie/ha en mouillant bien la totalité du bois .

ERINOSE et ACARIOSE -

Ces affections dues à des acariens sont justifiables de traitements aux huiles jaunes (doses ci-dessus) avant débourrement ou à l'endosulfan forme huileuse (Thiodan) à la dose de 60 g de M.A./hl au gonflement des bourgeons les plus avancés .

ARBRES FRUITIERS

CLOQUE DU PECHER et DE L'AMANDIER -

Les premières contaminations par ce champignon peuvent se réaliser dès que les bourgeons à bois les plus développés laissent apparaître l'extrémité des jeunes feuilles, si une pluie ou une très forte humidité prolongée intervient .En situation précoce ces conditions peuvent très rapidement se réaliser .

Dans tous les cas où aucun traitement anti-Cloque n'a pu être effectué avant le débourrement, il est nécessaire d'intervenir à partir du stade B avec l'un des fongicides organiques de synthèse mentionnés dans notre précédent Bulletin .

Si le débourrement se prolonge par suite des conditions climatiques (succession de périodes douces puis froides) ou de la présence de plusieurs variétés sur la même parcelle, *il peut être nécessaire de renouveler ce traitement pour maintenir une protection suffisante tant que durera le stade sensible .*

..../....

DEPERISSEMENT BACTERIEN DU PECHER (Sud Drôme et Ardèche) -

Bien que cette maladie n'ait pas encore été reconnue dans l'extrême Sud de ces départements, il convient d'être très vigilant et de nous signaler tout symptôme pouvant faire penser à sa présence .Elle se signale notamment sur rameaux au niveau des bourgeons dormants par des taches diffuses sur leur face exposée au soleil .

Ces taches prennent un aspect vitreux olivâtre avec marge plus nette sur leurs parties les moins éclairées .Des gouttelettes peuvent exsuder de l'écorce au niveau de ces nécroses .

Des mesures prophylactiques simples peuvent en ralentir l'extension :

- *retarder le plus possible la taille près des zones contaminées;*
- *éliminer les rameaux malades et les brûler;*
- *désinfecter les outils de taille dans de l'alcool à brûler avant la taille de chaque arbre;*
- *désinfecter les grosses plaies avec une peinture arboricole liquide et miscible à l'eau (type SANTAR) .*

PSYLLES DU POIRIER -

A partir du 20 Janvier et dans toutes les situations inférieures à 500 mètres d'altitude les températures ont été favorables aux pontes. Les pluies les ont cependant souvent contrariées .

Les premières éclosions pourront avoir lieu à partir des 15-20 Février dans les expositions les plus précoces si le temps doux se maintient .

Il est donc trop tard pour appliquer avec pleine efficacité le traitement d'hiver précédemment recommandé juste avant les premières pontes .

Dans les zones situées à plus de 500 mètres d'altitude *ce traitement peut encore être réalisé si les conditions de température sont constatées (le 2ème après-midi d'une succession de jours où les températures dépassent 10°) .*

MONILIA SUR ABRICOTIERS -

Sur cette espèce particulièrement sensible à cette maladie, l'emploi d'un fongicide cuprique est recommandé au stade B-C, soit lorsque 20% des bourgeons à fleur montrent le dégagement de leur calice rouge .

D'autres applications sont nécessaires si le climat est pluvieux ou même humide, surtout avec abaissement de température prolongeant la période de sensibilité .

Pour ces applications en végétation on utilisera exclusivement l'un des fongicides de synthèse suivants (en grammes de matière active par hectolitre) :

- *bénomyl (Benlate) 30*
- *carbendazime (Bavistine) 30*
- *folpel (nombreuses spécialités) 100*
- *méthylthiophanate (Pelt) 70*

Si l'humidité actuelle demeure les attaques risquent d'être très graves cette année .

..P.4..

LAVANDE et LAVANDINS

CECIDOMYIE -

Compte tenu des bons résultats déjà enregistrés avec la lutte par granulés insecticides, nous ne rappellerons de nouveau cette année que les modalités d'application de cette méthode de lutte.

Son principe réside dans la destruction des adultes, au fur et à mesure de leur sortie, par l'action de microgranulés insecticides épandus sur le sol.

Ceux-ci appliqués à raison de 20 kg de spécialité commerciale à l'hectare sont localisés sur la ligne de plantation et sur une largeur de 30 à 40 cm grâce à un distributeur approprié permettant également une bonne pénétration dans les touffes jusqu'au sol.

La durée d'action des insecticides étant prolongée par suite de leur formulation, un seul traitement est estimé suffisant pour couvrir toute la période dangereuse.

Il importe donc de mettre en place les microgranulés juste avant les premières sorties de Cécidomyie, soit à partir de la mi-Février dès que l'état du sol le permettra (absence de neige ou de gel notamment).

Les insecticides reconnus les plus efficaces sont :

Matières actives	*Nom commercial*
- *carbofuran*	*Curater*
- *chlorfenvinphos*	*Birlane, Psilatox*
- *chlorpyrifos*	*Dursban*
- *diazinon*	*Basudine, Umuter*
- *fonofos*	*Dyfonate*

Toutes précisions concernant plus particulièrement le matériel d'épandage des granulés et leur modalité d'application pourront également être demandées aux conseillers et techniciens agricoles s'occupant de cette culture.

Le traitement contre la *CECIDOMYIE* n'est à effectuer que dans les lavanderaies où l'on a constaté durant l'été plus de 10% de pieds atteints par ce ravageur.

Il peut être réalisé en même temps que l'application herbicide également en microgranulés.

CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

ASPERGES

Contre le RHIZOCTONE VIOLET une désinfection des griffes est nécessaire si elle n'a pas déjà été faite par le fournisseur des plants. Elle se fera par trempage pendant 15 minutes dans un bain d'eau javélisée à raison d'un berlingot du commerce par litre d'eau. Rincer après trempage. L'habillage des racines est déconseillé.

AUTORISATIONS NOUVELLES -

- Décaméthrine (Décis) *PSYLLE du POIRIER 1,75 g. M.A./hl.*
  PUCERON VERT DU PECHER 1,25 g. M.A./hl.
- Phosétal + folpel (Mikal) *EXCORIOSE de la VIGNE 150 + 75 g M.A./hl.*

Nous rappelons à ceux de nos abonnés qui n'auraient pas encore réglé leur abonnement de bien vouloir le faire le plus rapidement possible.

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE
PROVENCE-ALPES-COTE d'AZUR & CORSE
G. TOUZAA